

UN GLOBAL COMPACT**COMMUNICATION SUR LE PROGRES****OBJET :**

VILLIEU,

Demande d'harmonisation

Le 27 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Nous sollicitons votre bienveillance pour obtenir une harmonisation de la période de transmission de notre Communication sur le Progrès (COP) 2017, dont la date limite est le 28/11/2017.

Afin de pouvoir honorer de façon plus pérenne la publication de notre COP annuelle, nous aimerions modifier cette période.

Décaler cette déclaration à une date plus propice laisserait à tous les services impliqués le temps de réfléchir, d'échanger, d'innover lors de la réalisation de notre COP. Se précipiter pour publier notre COP à cette date, ne peut-être qu'au détriment de la qualité de sa production.

Par la présente, nous vous demandons donc une date de transmission au 30 juin 2018 pour cette année et à la même période pour les années à venir.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer nos salutations les plus respectueuses.

Sylvie BREVET*Ressources Humaines*

Tel +33(0)474 463 451

Fax +33(0)474 613 443

sbrevet@rostaing.fr**Ets Jean ROSTAING**

01800 VILLIEU

SIRET 759 200 405 00018 APE 1419Z

**Découvrez notre site www.rostaing.com**